

Le 2 avril 2020

Le Collectif des Précaires de l'ESR – Lorient,
FOESR 56,
SNESUP-FSU UBS,
SUD Éducation 56,
Et l'UNEF Morbihan

À la présidence de l'Université Bretagne Sud,

Objet : Paiement intégral et sans délai de toutes les vacances

Monsieur le Président de l'Université Bretagne Sud,

Nous, Collectif des Précaires de l'ESR – Lorient, FOESR 56, SNESUP-FSU UBS, SUD Éducation 56 et l'UNEF Morbihan, attirons votre attention sur le sort des vacataires qui interviennent dans vos départements, UFR et laboratoires et demandons le paiement non différé de toutes leurs heures de travail effectuées ainsi que de celles prévues pendant cette période de fermeture des universités.

Vous avez annoncé le 25 mars votre décision de retarder le paiement de tout ou partie des heures de travail déjà effectuées pour les vacataires. Cette mesure ne fait qu'accroître la précarité de ce personnel fragile économiquement dans un contexte sanitaire d'exception qui suppose, comme vous l'écrivez vous-même, « bienveillance auprès des personnels, notamment les plus fragiles ou les plus isolés ».

Les vacataires, quel que soit leur statut, assurent une part importante des heures d'enseignement dans notre établissement et participent actuellement au maintien de la « continuité pédagogique » pour les étudiant·es de l'UBS. Ils et elles ont souvent besoin de ces heures pour s'assurer une rémunération décente. Il est donc impératif que le paiement de leurs heures de cours déjà réalisées soit effectué intégralement et sans délai, de même que le paiement de leurs heures de cours prévues pendant la période de fermeture de l'Université, sur la base de la fiche prévisionnelle.

Nous vous demandons donc de revenir sur votre décision unilatérale de différer le paiement des heures de vacation afin d'assurer à toutes les vacataires les moyens de traverser cette crise sanitaire. Cette décision est d'autant plus étonnante que trois millions d'euros ont été affectés aux réserves de l'Université lors du dernier CA, le 6 mars 2020.

Dans l'attente d'une réponse rapide et compréhensive de votre part, veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations,

Le Collectif des Précaires de l'ESR – Lorient,
FOESR 56,
SNESUP-FSU UBS,
SUD Éducation 56
et l'UNEF Morbihan